

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

KINE2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce Master est axé sur la poursuite de l'apprentissage et l'approfondissement des techniques spécifiques de kinésithérapie dans les divers domaines d'application (orthopédique, neurologique, respiratoire, uro-gynécologique, cardiovasculaire, psychiatrique, pédiatrique, gériatrique, etc.). Il donne accès au titre légal de kinésithérapeute en Communauté française de Belgique.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier universitaire et avez intégré les connaissances et les techniques nécessaires pour poser les gestes professionnels du kinésithérapeute ;
- êtes bachelier des hautes écoles en kinésithérapie et réadaptation et vous souhaitez prolonger votre formation dans un cadre universitaire ;
- souhaitez étendre vos compétences à des domaines plus pointus de la kinésithérapie et de la réadaptation.

Votre futur job

Vous pourrez exercer la profession de kiné en tant qu'indépendant ou salarié, en Belgique ou à l'étranger. Vous travaillerez en hôpital, en cabinet privé, dans les maisons de repos, les centres de rééducation, les centres de psychomotricité, les clubs sportifs. Vous

KINE2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. Vision du diplômé

Apporter la réponse de l'expert aux besoins qu'éprouve notre société en termes de kinésithérapie et réadaptation, tel est le défi que le diplômé master en kinésithérapie et réadaptation se prépare à relever dans sa pratique professionnelle.

Au terme de la formation organisée par la Faculté des sciences de la motricité de l'Université catholique de Louvain, le diplômé en kinésithérapie et réadaptation aura développé de manière autonome son projet personnel et professionnel. Il aura acquis la capacité à:

- A. Analyser une situation de santé (individuelle ou collective) en mettant en œuvre de manière précise et rigoureuse les concepts fournis par les théories ou approches pertinentes en kinésithérapie et réadaptation;
- B. Elaborer un plan d'intervention théoriquement et empiriquement justifié en kinésithérapie et réadaptation afin d'améliorer ou conserver la santé individuelle ou collective, de mettre en œuvre ce plan et d'en évaluer l'efficacité;
- C. Communiquer une information précise, correcte et pertinente à l'aide d'un support adapté au contenu et au public visé (patients, professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé);
- D. Interagir efficacement avec différents acteurs en réseaux impliqués dans les problématiques de santé, sur des plans interpersonnel et professionnel;
- E. Agir en tant que Master en kinésithérapie et réadaptation universitaire, de manière rigoureuse, déontologique et éthique.

De plus, il aura entamé un processus d'expertise dans une des qualifications particulières telles que définies dans la loi du 25/4/2014 (http://www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech_f.htm)

2. Compétences et acquis au terme de la formation

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. maîtriser de manière intégrée des savoirs et des savoir-faire complexes (méthodologiques, techniques et pratiques), par le biais d'une recherche, dans le cadre de travaux et d'un mémoire lui permettant d'intervenir et de résoudre des problèmes qui relèvent du domaine de la kinésithérapie et réadaptation.

1.1. Enoncer les référentiels théoriques majeurs qui sous-tendent l'action (en sciences humaines, sciences exactes, sciences

6.1. Contribuer aux débats et controverses actuels dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, e.a. ceux qui touchent au bien-être et à la santé.

6.2. Justifier aussi ses interventions sur la base de sa réflexion sur l'impact social des progrès scientifiques dans les domaines de la kinésithérapie et réadaptation.

6.3. Dans une approche éthique et déontologique, rester vigilant en toutes circonstances à la justesse de sa relation aux patients, aux professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé.

Le référentiel de compétences de la kinésithérapie proposé par l'European Network of Physiotherapy in Higher Education définit les compétences et acquis d'apprentissage au terme de la formation de bachelier et de master. Ce référentiel spécifique à la kinésithérapie prend en compte le cadre européen de qualification (CEQ / EQF), et favorise par conséquent la mobilité étudiante, la reconnaissance des compétences acquises et l'apprentissage tout au long de la vie (LLL), tout en prônant les meilleurs standards de qualification.

[L'explication détaillée de ces compétences](#) met en évidence les attendus spécifiques pour l'étudiant BACHELIER et l'étudiant MASTER ainsi que l'articulation et la progression entre le programme de bachelier (en kinésithérapie) et le master (en kinésithérapie et réadaptation).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Au cours du master, l'étudiant poursuit de manière intensive la formation de terrain entamée en troisième année du premier cycle. Il réalise quatre mois de stages dans les cliniques universitaires et centres agréés UCL et KULeuven (20 crédits).

Il complète sa formation spécifique à la kinésithérapie (15 crédits) et sa formation scientifique (7 crédits). Un cours de spécialisation au choix (3 crédits) complète le programme.

Enfin, le mémoire (15 crédits) lui permet d'approfondir ses connaissances dans un domaine pointu de la kinésithérapie ou de la réadaptation. Le mémoire peut soit être un état des lieux d'une problématique, par le biais d'une démarche bibliographique, soit

O Sciences religieuses

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous. Dans la perspective de leur formation, il est conseillé aux étudiant-es KINE de suivre le cours LTECO1004.

☒ LTECO1001	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Sébastien Dehorter	100
-------------	----------------------------------------------------	--------------------	-----

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Ce module complémentaire est susceptible d'évoluer en 2025-2026 avec la réforme entamée en FSM puisqu'il est composé de cours de bacheliers.

● Cours du 1er bloc annuel du programme de bachelier en kinésithérapie et réadaptation

- LFSM1103 [Esprit critique et posture scientifique](#)



COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

KINE2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^o cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^o cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
-

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
		-	
Masters			
		-	

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de master en kinésithérapie et réadaptation, l'étudiant est confronté à des dispositifs variés: cours magistraux, tutorat, monitorat, travaux pratiques, stages.

A côté d'un complément de formation en sciences, l'étudiant confronte ses acquis théoriques et pratiques à la réalité du stage en milieu hospitalier, entamé en 3ème année de bachelier (4 mois) et poursuivi au cours de cette année de master. Le mémoire lui offre l'opportunité d'un approfondissement dans un domaine particulier de la kinésithérapie.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral et peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue, notamment pour les stages cliniques.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiquées aux étudiants en début de cours.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Certains cours, ainsi que des stages cliniques en kinésithérapie et réadaptation peuvent être effectués dans d'autres pays avec lesquels

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ([EDPM](#))
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ([EXRC](#))
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion ([LOCO](#))
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique ([READ](#))

Responsable académique du programme: [Julie Duque](#)

Jury

- Président de Jury: [Patrick Henriet](#)
- Secrétaire de Jury: [Philippe Mahaudens](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administratif: [Emmanuel Ugeux](#)